



+ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP DÉCERNÉ À JANE WILLIAMSON

Le Conseil décerne le Prix de reconnaissance du CSAP (région centrale) à Jane Williamson qui s'est distinguée de façon exceptionnelle dans le domaine de la petite enfance et de l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

+ PRÉSENTATION DU PUBLIC – COURS AVANCÉS POUR LES NIVEAUX PLUS BAS

MM. Félix et Jean-Philippe Bourgeois font une présentation demandant d'explorer l'option que le CSAP offre des cours avancés pour les élèves des niveaux de la 6^e à la 9^e année.

+ PRÉSENTATION – FREEDOM OF INFORMATION AND PROTECTION OF PRIVACY (FOIPOP)

Mme Stéphanie Comeau, coordonnatrice aux communications, fait une présentation au sujet de la loi FOIPOP (Freedom of Information and Protection of Privacy). Cette loi s'applique au CSAP, aux centres d'éducation, et aux bureaux gouvernementaux, entre autres.

Sujet	Décision
<i>Entente CSAP-FPANE 2024-2030</i>	Le Conseil adopte le renouvellement de l'entente de collaboration (2024-2030) entre la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) et le CSAP.
<i>Sondage auprès des partis et communiqué – FANE</i>	<p>Les membres discutent du sondage préparé par la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) auprès des partis politiques avant les élections provinciales. Ce fut spécifié que, bien que le CSAP est membre de la FANE, le CSAP n'avait pas été consulté dans l'élaboration du sondage et celui-ci n'avait donc aucune question faisant référence à l'éducation en français langue première des acadiens et francophones de la province. De plus, les membres discutent du communiqué de presse, publié par la FANE après les élections, qui énumérait les différents succès et avancements du parti Conservateur. Encore, le CSAP n'avait pas été consulté, faisant en sorte que le grand succès de la nouvelle loi sur le Conseil scolaire acadien provincial, loi qui bénéficie toutes les familles acadiennes et francophones de la province, ne fut pas mentionnée dans le communiqué de presse.</p> <p>Les membres adoptent une motion d'envoyer une lettre à la FANE au sujet du manque de consultation lors de l'élaboration de ces deux documents importants.</p>

<i>Politique provinciale sur le transport scolaire</i>	À la lumière des enjeux de transport, les membres adoptent une motion proposant que le CSAP demande que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'engage à faire la révision de la Politique provinciale sur le transport scolaire, avec le CSAP, afin de bien répondre aux besoins uniques de la communauté acadienne et francophone.
Sujet	Discussion
<i>Mise à jour trimestrielle – résultats de dépistage en littératie (M-3)</i>	<p>Le directeur général donne la mise à jour trimestrielle sur les résultats de dépistage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 3^e année (M à 3), conformément à la résolution 305-02. La mise à jour présente un portrait des niveaux de développement des élèves M à 3 pour le mois de septembre 2024 et met en lumière les observations clés liées aux habiletés en littératie.</p> <p>Il est spécifié, étant dans la première année de la mise en œuvre du plan pour la réussite en littératie, qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Cependant, des priorités d'intervention ont déjà été ciblées pour chacun des niveaux scolaires afin de faire cheminer le progrès des élèves.</p>

+ La prochaine réunion régulière se tiendra le 18 janvier 2024, méthode virtuelle.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

10 décembre 2024